

Coopération agricole internationale

Quel sera dans dix ans l'engagement des organisations professionnelles agricoles ?

Retour sur une analyse structurelle

| | |
|---|-----------|
| Quel pourrait être demain l'engagement des organisations professionnelles françaises dans la coopération agricole internationale ? | 3 |
| Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation | |
| Commentaires | |
| Un exercice préalable à la définition d'une stratégie | 7 |
| Anne Panel, FERT | |
| Quels grands partages avec le Sud ? | 9 |
| Bertrand Venet, AFDI Picardie | |
| Les OPA françaises face aux remises en question de la mondialisation | 10 |
| Jean-Claude Deveze, Inter-Réseaux | |
| C'est le bon moment pour promouvoir une nouvelle vision du partenariat entre organisations agricoles. | 11 |
| Bernard Bachelier, FARM | |
| Lectures | |
| L'agriculture pour le développement | 13 |
| Truong-Giang Pham, Sol et Civilisation | |

Au cours des récentes années, Sol et Civilisation a eu l'opportunité de montrer à travers les Assises 2004 et de confirmer sur le terrain, que ce soit en Biélorussie sur les territoires contaminés, en Albanie à Voskopojë, ou en Tunisie, combien la problématique de gestion des territoires se posait bien ailleurs qu'en France et que pour la plupart des territoires ruraux, le développement d'une économie agricole performante en constituait un élément clef.

Ces expériences ont également permis de mesurer l'intérêt que peuvent représenter pour de nombreux territoires de pays en développement ou émergents, les approches proposées par Sol et Civilisation en terme de gouvernance et celles mises en œuvre de longue date par FERT pour le développement agricole.

Ces dernières sont notamment fondées sur l'expérience de l'agriculture française, dont une des caractéristiques les plus marquantes réside dans l'engagement des agriculteurs prenant en charge les organisations nécessaires à l'exercice efficace de leur métier. De telles actions de coopération internationale ne peuvent être conduites qu'avec la contribution effective des professionnels agricoles qui apportent leur savoir faire dans ce domaine, ce qu'ils font depuis de nombreuses années notamment aux côtés de FERT.

La persistance et l'acuité croissante des besoins de développement économique d'une proportion importante de la population mondiale, et la relation de plus en plus évidente de ce développement avec de nouvelles formes adaptées de gestion des territoires, rendent très pertinente la convergence des actions développées par Sol et Civilisation et FERT. L'intérêt de leur poursuite, voire de leur extension sont une évidence.

Or ces actions sont très liées à l'engagement des professionnels agricoles français dont le savoir faire en est un élément clef, mais pour qui ce type d'action peut ne pas entrer nécessairement dans les objectifs prioritaires.

Sol et Civilisation, soucieuse de découvrir et tester des méthodologies pouvant enrichir ses modes d'actions, a mis en œuvre avec FERT un exercice de prospective visant à évaluer ce que pourrait être à l'échéance de 10 ans l'engagement des organisations professionnelles françaises dans la coopération agricole internationale.

Il nous est apparu intéressant d'en livrer dans cette lettre les principaux enseignements et de laisser quelques partenaires de cette étude nous donner leurs commentaires. Nous évoquerons enfin deux rapports récents d'organisations internationales qui traitent de l'agriculture dans le développement.

Michel LEDRU

Quel pourrait être demain l'engagement des organisations professionnelles françaises dans la coopération agricole internationale ?

Guillaume Dhérissard, Sol et Civilisation

La coopération agricole est une des composantes importantes des programmes d'aide au développement. Le monde rural représente en effet un enjeu stratégique politique et économique dans les PED¹ et par là même pour l'équilibre de la planète : lutte contre la pauvreté, sécurisation alimentaire, maîtrise de l'exode rural, préservation de l'environnement.

Par esprit de solidarité, le monde professionnel français a toujours été sensible aux questions de développement et, depuis les années 70, la profession a été amenée à s'engager concrètement dans les actions de coopération notamment en soutenant les agri-agences² AFDI et FERT.

Après plus de 30 ans, la mondialisation et l'apparition des problématiques environnementales ont changé la nature et les contextes d'intervention. L'engagement des OPA³ françaises devra probablement évoluer, d'une part pour s'adapter à cette nouvelle donne et d'autre part pour répondre à leurs nouvelles ambitions stratégiques.

A la recherche des variables clés

La question de l'engagement futur des OPA dans la coopération internationale est complexe car nous sentons bien intuitivement que plusieurs paramètres s'entrechoquent et peuvent influencer la réponse : l'évolution des rapports internationaux et des grandes problématiques de développement, la place et le rôle de l'agriculture dans les équilibres du monde, la nature et le montant des financements accordés au développement agricole, les évolutions internes à la profession agricole française et à ses organisations...

Pour démêler les fils et apporter des éléments de réponse, nous avons pris l'option de nous concentrer sur la recherche des « variables clés » qui pourront influencer l'engagement des OPA dans la coopération.

Cette recherche a été engagée avec un groupe de 17 personnes - responsables d'OPA, agriculteurs engagés dans des actions de

coopération, responsables des agri-agences françaises, représentants des ministères et bailleurs publics français, représentants d'autres ONG de coopération agricole - mobilisées d'avril à juillet dernier autour des exercices et méthodes développés par la chaire de prospective du Conservatoire National des Arts et Métiers.

La prospective...

...Envisager les futurs possibles pour mieux agir au présent

*« Voir loin, large et profond » Gaston Berger
« ...mais aussi autrement et ensemble » Michel Godet*

L'analyse structurelle, la découverte des variables clés :

Dans un exercice de prospective, une première étape consiste à comprendre le système étudié en identifiant les « variables clés » qui l'influencent.

C'est souvent un point d'entrée pour construire des scénarios.

¹ PED : Pays en voie de développement

² Agri-agence : association de coopération internationale pour le développement agricole et rural attachée aux organisations professionnelles agricoles

³ OPA : Organisation professionnelle agricole

Influence et dépendance des variables entre elles

La découverte des variables clés se réalise en plusieurs étapes. Le groupe identifie d'abord une liste de variables puis s'accorde sur le niveau d'influence des variables les unes par rapport aux autres. L'analyse de ces relations - on parle ici d'analyse structurelle car on étudie par ce biais la *structure* d'un système de variables - permet de repérer les dynamiques clés de la problématique.

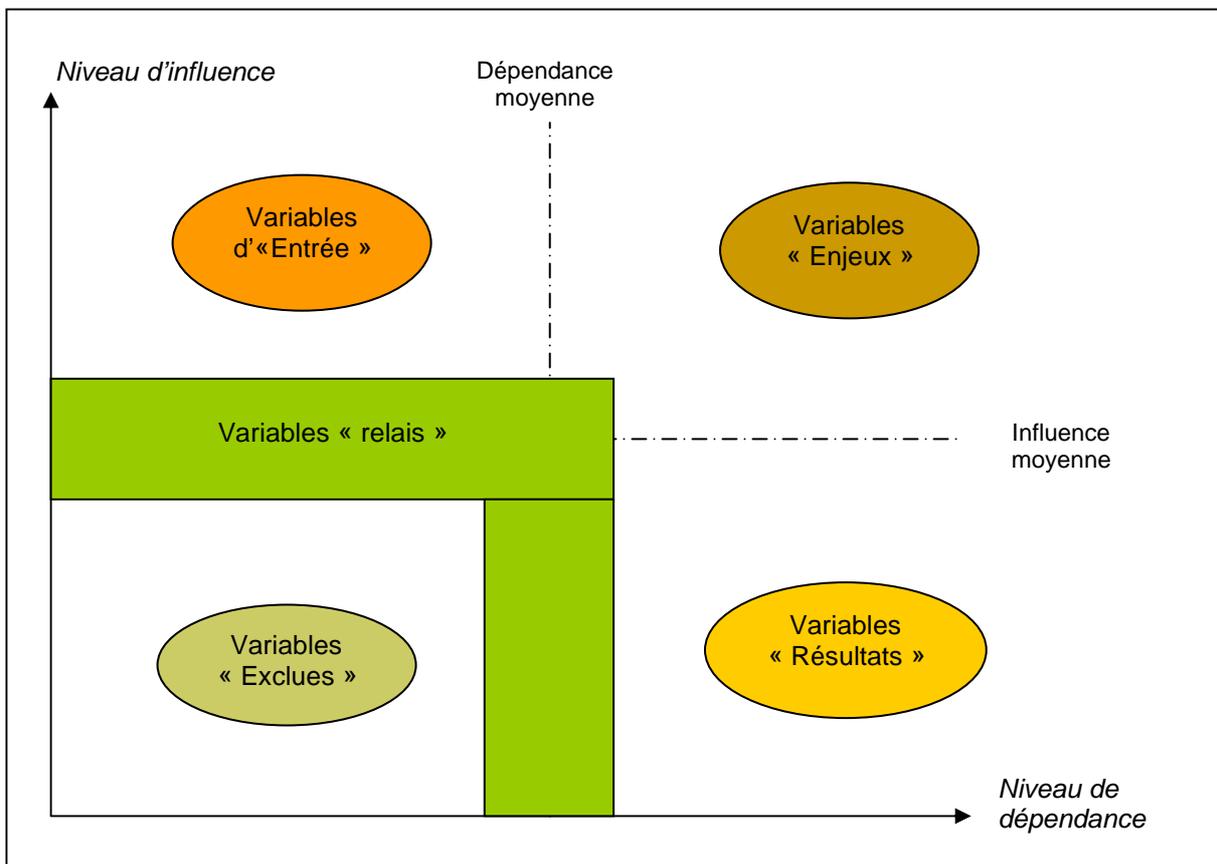
Cette analyse est notamment facilitée par l'étude d'un graphique - le plan « Influence-Dépendance » - où est positionnée chaque variable en fonction de son influence globale et de sa dépendance vis-à-vis des autres. L'étude de ce plan permet ainsi d'apporter une typologie des variables :

- Les variables d'« **Entrée** » très influentes et peu dépendantes, sont des variables qui conditionnent l'évolution des autres,
- Les variables « **Exclues** », peu influentes et peu dépendantes, sont relativement déconnectées du système dans lequel

elles n'ont que très peu de liaisons. Bien que retenues dans le système, elles apparaissent *in fine* comme peu motrices pour son évolution,

- Les variables « **Relais** », moyennement influentes et moyennement dépendantes, sont des variables mixtes pour lesquelles on ne peut rien conclure *a priori*,
- Les variables « **Enjeux** », très influentes et très dépendantes, sont par nature instables. Toute action sur ces variables aura des répercussions sur les autres et un effet retour sur elles-mêmes. Elles représentent les enjeux (ce qui est aujourd'hui en jeu) du système,
- Les variables « **Résultats** », peu influentes et très dépendantes, évoluent en fonction des autres variables, notamment les plus influentes – les variables Entrée & Enjeux.

Caractérisation des variables dans le plan Influence –Dépendance



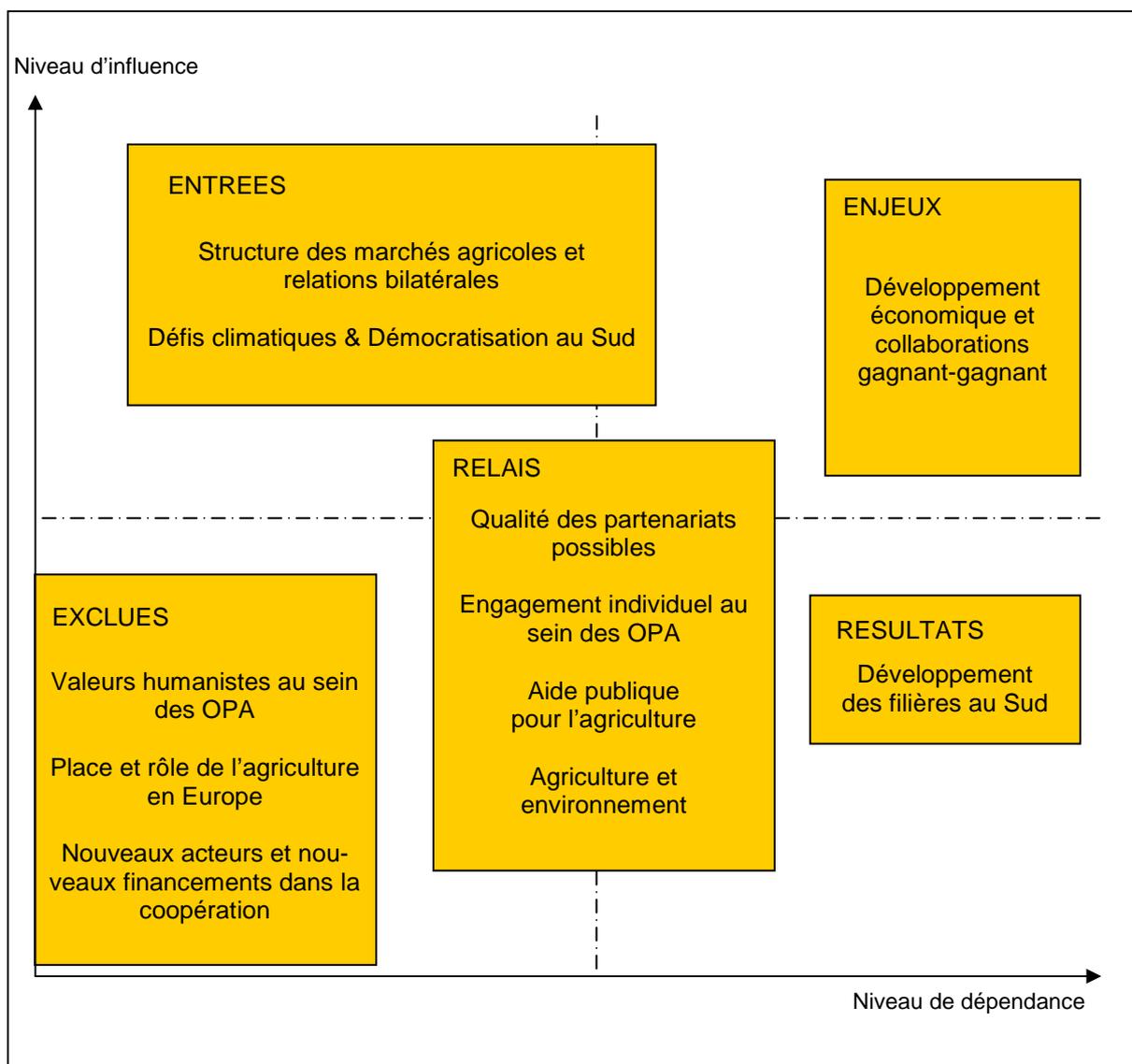
Principaux résultats

63 variables ont été identifiées ; ce sont des variables de nature politique, technique ou économique caractérisant l'évolution du contexte agricole international et les dynamiques internes à la profession française.

L'étude de leurs influences croisées nous a permis de repérer quelques grandes familles de variables et de porter ainsi un certain regard sur l'avenir de l'engagement des OPA françaises dans la coopération agricole.

Le tableau ci-après synthétise le plan « Influence-Dépendance » résultant de l'analyse structurelle. Les variables se sont structurées en affinités thématiques et nous reprenons ici les typologies présentées.

Plan influence- dépendance simplifié



Le développement agricole est ainsi globalement de plus en plus marqué par la mondialisation et les nouvelles ambitions du développement durable, qui aspirent à conjuguer performance économique, préservation de l'environnement et progrès sociaux. (**Variables d'entrée**)

L'engagement des OPA françaises s'inscrit naturellement dans ce contexte. Dans une économie-monde et face aux défis écologiques, les actions de coopération devront être le cadre de nouveaux champs de collaborations, économiques ou politiques (**Variables Enjeux**).

Le développement des filières agricoles et l'organisation professionnelle apparaissent dès lors comme l'un des champs privilégiés de l'intervention (**Variables résultats**).

Cet engagement ne sera visiblement pas contraint par l'évolution du contexte domestique européen ou réactivé par les élans humanistes qui avaient animé la génération d'après guerre. L'expérience et les savoir-faire des OPA françaises semblent par ailleurs leur assurer une certaine spécificité, ce qui leur permettra de trouver leur place quels que soient les nouveaux acteurs de la coopération ou les nouvelles sources de financements (**Variables « Exclues »**).

La qualité des partenariats professionnels possibles avec les OPA du Sud et les contextes d'intervention seront probablement plus décisifs. La motivation personnelle et l'implication de quelques agriculteurs dans leur organisation semble également un levier pour maintenir une activité de coopération au sein des OPA. Les défis environnementaux auxquels l'agriculture doit faire face modifieront également les termes du développement agricole. Il y a là probablement de nouvelles opportunités mais les OPA françaises y seraient moins sensibles, peut-être parce que le sujet est moins classique et ne permet pas un transfert d'expérience automatique (**Variables Relais**).

L'international, un enjeu stratégique pour les OPA

Avec l'ouverture progressive des marchés agricoles sous l'égide de l'OMC et, en écho, les différentes réformes européennes de la Politique Agricole Commune (PAC), notamment celle de 1992 qui met fin au soutien des prix agricoles dans l'espace communautaire, les questions internationales sont devenues de plus en plus stratégiques pour les OPA françaises. Par pragmatisme ou volontarisme, il convient donc désormais de savoir réfléchir le développement agricole à l'échelle des nouveaux marchés et de ses régulations, à savoir le monde.

La coopération agricole internationale peut alors devenir un pont efficace pour tisser de nouveaux partenariats économiques, découvrir la concurrence, définir de nouvelles stratégies d'implantation. C'est également, sur un volet plus politique, le moyen d'accompagner l'émergence des leaders professionnels dans les PED et de construire ainsi une force de proposition professionnelle élargie dans les instances internationales.

Au terme de cette recherche, il apparaît que l'engagement des organisations professionnelles agricoles dans la coopération passera davantage par la mise en place d'une coopération à intérêts croisés, essentiellement muée par des dimensions politico-économiques. Il reste pourtant à s'interroger sur les vecteurs qui pourront porter et conforter un engagement à long terme. Aujourd'hui, la motivation personnelle et l'implication de quelques agriculteurs dans leur organisation semble les moteurs essentiels. Les questions environnementales vont modifier également les termes de la coopération et nécessiter des interventions diverses qui iront probablement au-delà du champ de l'organisation technique et professionnelle. Espérons que cette analyse structurelle aura permis à son niveau d'alimenter cette réflexion et pourra peut-être initier des discussions prochaines...

Un exercice préalable à la définition d'une stratégie

Anne PANEL, directrice de FERT

FERT conduit des actions d'aide au développement des économies agricoles des pays en développement en s'appuyant sur l'expérience vécue du développement de l'agriculture française. Ces actions sont soutenues par le groupe Céréalière de France.

A cette fin, FERT s'est organisée en interface entre :

- le monde agricole français riche d'une expérience de développement, détenteur de valeurs permettant aux hommes de prendre en charge ensemble leur propre développement dans le respect de la responsabilité de chacun, et confronté aujourd'hui à l'ouverture planétaire ;
- les agriculteurs de pays en développement, également confrontés à la mondialisation, mais en premier lieu à la recherche des moyens d'engager un processus de progrès leur permettant d'améliorer leurs revenus et ce faisant de contribuer à mieux satisfaire les besoins alimentaires de leur pays.

Compte tenu du grand nombre d'acteurs concernés par ce type d'action et leur influence sur les orientations de la stratégie de FERT à moyen terme, il est apparu utile d'initier cet exercice de prospective, pour, d'une part, structurer une réflexion collective et d'autre part, appréhender l'avenir au regard du passé.

Ayant conduit en 1996 une étude sur le thème « pour une coopération internationale professionnelle plus efficace » présentée alors au Conseil de l'Agriculture Française, FERT a souhaité saisir l'opportunité de cet exercice de prospective pour réactiver la réflexion sur l'engagement des Organisations Professionnelles.

En l'espace de 10 ans la coopération agricole a fortement évolué. Elle s'est professionnalisée ; elle a intéressé un nombre croissant d'acteurs ;

et elle est, de ce fait, devenue plus « concurrentielle » en terme d'accès aux financements publics. Dans ce même laps de temps, les relations entre FERT et la profession agricole française ont également évolué, évolutions qui se sont accélérées ces dernières années. La mobilisation du savoir faire professionnel français, qui fait partie intégrante de la méthode d'action de FERT, est notamment devenue plus complexe. Les organisations professionnelles à caractère syndical, technique, économique ou financier, devant faire face à leurs propres contraintes internes, se montrent moins disponibles pour s'engager dans des actions de coopération internationale. Les professionnels, absorbés par la gestion de leurs exploitations dont la technicité s'est accrue, et par leurs multiples mandats, peuvent aujourd'hui plus difficilement s'impliquer dans la durée en dépit d'un intérêt maintenu ; les techniciens, soumis aux critères de rentabilité, n'ont

plus la même possibilité de participer à une action de coopération sur leur temps de travail.

Ainsi, avant d'amorcer ce travail prospectif, FERT ressentait cette forte « instabilité du système » : l'engagement des professionnels dans la coopération agricole est en pleine évolution.

FERT, association de personnes d'origines professionnelles diverses, a toujours cherché à s'entourer d'hommes et de femmes issus de milieux agricoles et non agricoles, s'engageant à titre personnel. Cette ouverture est pour elle gage d'une réflexion féconde sur la manière d'accompagner les agriculteurs dans la création d'organisations capables de leur apporter des services durables, et plus largement sur l'interdépendance grandissante des agricultures du monde, et les relations de l'agriculture au vivant et aux territoires.

Il était donc naturel et fondamentalement indispensable pour FERT d'ouvrir cet exercice de



prospective, au-delà de son propre réseau de professionnels agricoles, à des personnes ayant de près ou de loin une réflexion à partager en terme de coopération agricole internationale.

A l'issue de ce travail, le développement économique et le développement des filières ressortent très fortement comme des variables qui caractérisent les ressorts de l'engagement des professionnels dans la coopération agricole.

En première analyse, ce résultat ne remet pas en cause la pertinence de l'action de FERT qui prend en compte non seulement le champ économique (financement de l'agriculture, approvisionnement en intrants et commercialisation des produits agricoles, création de marchés, organisation de filières...) mais aussi un ensemble d'autres facteurs de production tels que l'information, la formation, le conseil, la représentation professionnelle...

Si ce deuxième ensemble n'apparaît pas être celui qui mobilise les professionnels agricoles français, il nous interroge sur la nécessité de réaliser un travail d'animation et de sensibilisation pour mieux faire comprendre le caractère essentiel de ces actions préalables ou concomitantes à toute action à caractère économique. Ainsi, dans de nombreuses zones rurales

d'Afrique l'activité agricole est encore aujourd'hui à finalité exclusivement domestique ; le passage à une agriculture tournée vers le marché suppose que le paysan devienne entrepreneur, c'est-à-dire qu'il ait accès à de l'information, de la formation, du conseil, etc.

Il nous interroge également sur l'utilité et les conditions de pertinence et d'efficacité de mobilisation des professionnels agricoles français sur des fonctions de services ou syndicales avec une autre finalité que la découverte de situations nouvelles et une ouverture personnelle à d'autres formes de développement.

La fonction d'interface développée par FERT se trouve alors confortée. Il s'agit de mobiliser de façon différenciée le savoir faire professionnel français en fonction de l'objectif recherché ; Il s'agit en effet de mettre en présence autour d'un ou plusieurs problèmes rencontrés localement, la compétence ou la réunion de compétences et savoir-faire professionnels, indépendamment des structures d'appartenance, afin d'entrer dans un partage de réflexion et d'expériences, plutôt que, comme on le voit trop souvent, de juxtaposer (ou jumeler) des entités partageant un qualitatif commun, mais aux contenus très éloignés.

Quels grands partages avec le Sud ?

Bertrand VENET, agriculteur, administrateur de l'AFDI Picardie

C'est sans doute la question à se poser en tant que militants, décideurs dans les associations œuvrant du Nord vers le Sud.

Par le passé, la pensée courante tournait autour des échanges sur les expériences, les savoir faire, sur le concept d'agriculture familiale.

Aujourd'hui ce n'est plus suffisant, nous devons anticiper les changements, les ruptures.

La pensée prospective dans nos domaines d'actions devient indispensable, pour se préparer aux « Grands Partages ». Alors que peut-on partager ?

Des ressources, des règles du jeu international, l'OMC s'en préoccupe suffisamment.

Et ce n'est pas l'essentiel. Partager une vision de l'avenir, voilà plus intéressant, plus complexe.

Cette vision, éclairée par un passé commun, se forme d'après des éléments actuels tangibles : croissance et démographie plus fortes au Sud, libéralisation des échanges ,protection de l'environnement, changement climatique,

démocratie , émancipation des femmes... Le rapport de Sol et Civilisation reprend ces thèmes, propose des pistes à découvrir. Chacun pourra en dégager des intentions.

L'après-rapport sera sûrement déclencheur de « partages » entre les associations du Nord, par souci d'efficacité, d'exemplarité. Ouvrons un dialogue dans ce sens.

Mais il faut aussi ouvrir la réflexion prospective avec les associations du Sud, nos partenaires. Sans oublier l'importance du jeu des acteurs, les hommes, dans tous scénarios du futur. En ne se cantonnant pas à la vision, en ouvrant un grand partage sur des valeurs communes, donc universelles.

L'AFDI – Agriculteurs Français et Développement International – est une association d'agriculteurs français engagés dans la coopération internationale pour le développement. Elle est née en 1975 sous l'impulsion des principales organisations professionnelles agricoles françaises et des principaux syndicats : les Jeunes Agriculteurs, l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture (APCA), la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et la Confédération nationale de la mutualité, de la coopération et du crédit agricole (CNMCCA). L'AFDI se présente comme un mouvement décentralisé composé de plusieurs associations départementales et régionales qui ont chacune une personnalité juridique et un fonctionnement autonome.

Les OPA françaises face aux remises en question de la mondialisation

Jean-Claude DEVEZE, Inter-Réseaux

Lancer un exercice de prospective sur le thème « quel engagement dans dix ans des OPA françaises en matière de coopération internationale » m'a semblé une initiative fort intéressante qu'il fallait soutenir en y participant. Maintenant que sont disponibles les premiers résultats de l'exercice, il s'agit de s'interroger à la fois sur leur signification et sur leur utilisation/valorisation par l'ensemble des OPA françaises et de leurs partenaires privilégiés.

Alors que les tensions sur les prix agricoles augmentent un peu partout dans le monde, le grand enjeu consistant pour les OPA du Nord et du Sud à assurer une sécurité alimentaire pour tous semble être essentiel aux responsables agricoles et à leurs conseillers. Par contre le développement des filières agricoles au Sud suffira-t-il pour relever ce défi dans le cadre d'une mondialisation, où s'accroissent d'une part les différences de productivité entre agriculteurs et d'autre part la segmentation des acteurs concernés ? Ni la réponse à cette question, ni le rôle que peuvent jouer les OPA françaises en ce domaine n'apparaissent de façon très claire au vu des résultats de la prospective.

On peut aussi s'étonner que des facteurs comme l'élaboration de visions stratégiques communes ou la promotion des valeurs humanistes ne soient pas privilégiés, alors qu'ils ont été par le passé au centre de l'action des OPA en France ; ce sont les OPA du Sud qui cherchent à les mettre en avant à leur tour. Passe-t-on en France à une autre phase reposant sur des approches plus individuelles comme la disponibilité et la motivation des leaders ou la sensibilité aux problèmes de développement des personnes s'engageant dans cette coopération ? Ceci conduit à s'interroger sur la force des synergies possibles entre OPA du Sud et du Nord et donc sur leur capacité de construire des coopérations gagnant-gagnant dans la durée à partir de motivations et intérêts communs dans la durée.

L'exercice de prospective qui s'achève illustre la

prise de conscience des défis alimentaires et environnementaux et la montée en puissance du thème de l'agriculture durable ; ceci peut contribuer à renforcer la volonté des responsables français pour redonner du souffle à leur coopération professionnelle agricole internationale. Pour ce faire, il faudrait d'abord que les OPA françaises soient porteuses d'une stratégie de coopération reposant sur une vision commune, sur la façon de faire face aux enjeux agricoles en France, en Europe et dans le monde. Il faudrait ensuite qu'elles soient capables d'engager un dialogue persévérant avec les OPA du Sud pour dégager des objectifs communs reposant sur des intérêts réciproques dans la durée. Il resterait enfin à mobiliser les moyens humains et financiers nécessaires pour l'atteinte des objectifs retenus.

Cette relance d'une coopération internationale apparaît comme un exercice difficile vu la diversité des OPA françaises et de leurs positions sur les évolutions souhaitables de l'agriculture et du monde rural. Par ailleurs on peut se demander si un leadership mieux reconnu en ce domaine ne faciliterait pas la mobilisation cohérente des acteurs professionnels dans la durée ; l'AFDI, qui doit achever son exercice de réflexion stratégique, FERT, qui a lancé cette prospective, FARM et les autres organismes à vocation internationale doivent favoriser ensemble cette mobilisation. Par ailleurs il faut s'interroger sur les synergies possibles avec un dispositif français d'Aide Publique au Développement qui cherche à redéfinir son rôle dans le domaine complexe du développement rural.

Au vu de l'expérience de l'Inter-réseaux Développement Rural sur l'Afrique, il faut attirer l'attention sur les deux points suivants à prendre en compte : la nécessité de se positionner par rapport à l'avenir d'agricultures familiales du Sud en difficiles transitions et l'importance d'établir dans la durée des rapports de confiance avec des leaders paysans qui dialoguent de plus en plus avec le monde entier.

Inter-réseaux Développement rural est un lieu de débats et d'échange d'expériences, spécialisé dans la coopération en matière de développement rural des pays du Sud. Son rôle est de favoriser la circulation d'informations, d'expériences et d'initiatives en provenance d'organisations paysannes et de populations rurales du Sud, pour les valoriser à travers différents supports.

C'est le bon moment pour promouvoir une nouvelle vision du partenariat entre organisations agricoles.

Bernard BACHELIER, Directeur de FARM

La question agricole est revenue au cœur des préoccupations et des débats publics depuis quelques mois. Du moins la perception que l'opinion et les décideurs ont des questions agricoles a changé. Elle a changé à cause de l'augmentation rapide des prix des denrées agricoles, notamment des céréales et des produits laitiers. Du coup, la satisfaction des besoins de la planète en ressources alimentaires redevient un enjeu des politiques publiques.

Les stocks ont diminué, les prix montent. Quatre raisons expliquent ce phénomène, des difficultés climatiques, surtout conjoncturelles, mais peut-être aussi conséquences du changement climatique, la croissance démographique qui continue d'être forte essentiellement dans les pays en développement, la croissance économique des grands pays émergents qui provoque une demande accrue en viande et l'utilisation des biocarburants en Europe et aux États-Unis.

Mais cette tension sur les marchés est aussi le résultat du plafonnement des rendements provenant eux-mêmes de l'insuffisance des investissements en agriculture depuis plusieurs années et de l'essoufflement du modèle d'intensification de la révolution verte.

Cette actualité commerciale va rencontrer des échéances institutionnelles et politiques qui vont aussi mettre l'accent sur le développement agricole. Le rapport annuel 2008 de la Banque Mondiale qui va être publié dans quelques semaines sera consacré à l'agriculture, ce qui ne s'était plus produit depuis vingt-cinq ans. Il insistera sur la place de l'agriculture dans les processus de développement, sur la priorité qu'il faut accorder à l'Afrique et sur l'efficacité économique.

De ce côté de l'Atlantique, la négociation des accords de partenariat économique qui vont définir les relations entre l'Union Européenne et les pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique est amenée à traiter la compétitivité des filières agricoles et la constitution de marchés régionaux.

Ajoutons que des initiatives privées de la « nouvelles philanthropie » autour de la fondation Bill et Melinda Gates ou de l'Alliance pour la révolution verte en Afrique dont Kofi Annan vient de prendre la présidence investissent dans l'agriculture, entraînant d'ailleurs des acteurs qui avaient participé à la première révolution verte comme la fondation Rockefeller.

La France et l'Europe redécouvrent l'enjeu de l'indépendance alimentaire, et maintenant la contribution de l'agriculture à l'indépendance énergétique, au moment où elles doivent redéfinir la place de l'agriculture dans la société, leur vision des politiques agricoles et les relations des pratiques agricoles avec l'innovation technologique.

Les agriculteurs français qui ont réussi une exceptionnelle mutation depuis quarante ans possèdent un savoir-faire et une maîtrise techniques et managériales de premier plan. Une partie d'entre eux ont partagé cette expérience avec les paysans du Sud depuis une trentaine d'années, permettant à de nombreuses sociétés rurales de structurer des organisations professionnelles aujourd'hui reconnues.

L'intérêt de cet exercice de prospective était de se demander si cet engagement serait encore une réalité dans dix ans. En fait, les travaux du groupe ont tourné autour de trois grandes questions.

D'abord, l'évolution du métier d'agriculteur français favorise-t-elle l'engagement et laissera-t-elle encore place au partenariat ? La diminution du nombre d'agriculteurs, la multiplication des tâches, la sophistication des méthodes, qu'il s'agisse de la gestion ou de la production, paraissent éloigner tous les jours un peu plus les producteurs européens de leurs homologues africains.

Ensuite, la France et les porte-parole français sont-ils en mesure de promouvoir une vision partagée de l'agriculture et des politiques agricoles ? Peut-on éviter de se laisser piéger par la polarisation libéralisation/alter mondialisme en

défendant une approche pragmatique, à la fois commerciale et solidaire en faveur des revenus des agriculteurs.

Enfin, comment le partenariat entre praticiens peut-il participer à une nouvelle étape qui renoue avec la performance technique et économique ? Comment promouvoir une agriculture intensive et durable, amie à la fois de l'innovation et de l'environnement ?

A ces trois questions le groupe a finalement répondu positivement. L'exercice a été d'une

grande richesse. Les membres du groupe ont eu plaisir à travailler ensemble. Après cet exercice, l'enjeu est de faire en sorte que la dynamique ne soit pas uniquement le fait d'un petit nombre de « militants » convaincus et engagés mais soit portée par l'ensemble de la profession agricole française.

L'exercice de prospective s'est déroulé au bon moment du débat international. L'intérêt de tous au Sud comme au Nord est d'en faire le démarrage d'un nouvel élan.

La Fondation pour l'Agriculture et la Ruralité dans le Monde (FARM) est une initiative portée par un groupe d'entreprises en vue de contribuer à la promotion de l'agriculture et des filières agroalimentaires des pays en développement. Cette initiative a été lancée lors d'une réunion de préfiguration tenue à l'Élysée sous la présidence de René Carron, président de Crédit Agricole SA. FARM a été reconnue comme établissement d'utilité publique par un décret du 20 février 2006.

Le groupe Limagrain, le GNIS, groupe national interprofessionnel des semences et des plants, le Crédit Agricole, le groupe Casino, Air France, Suez font partie de ses fondateurs. La mission de FARM est de mettre leurs expériences, leurs analyses et leurs capacités d'action, au service de ces nouveaux acteurs des filières agricoles des pays du Sud. Cette démarche devrait conduire à une nouvelle approche de la production agricole qui sera aussi une contribution à une agriculture durable à l'échelle de la planète. La fondation FARM concerne tous les pays en développement et vise plus particulièrement les pays les moins avancés (PMA) et les pays de la zone Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP) avec lesquels l'Union européenne entretient des relations de partenariat spécifique.

L'agriculture pour le développement

Analyse de rapports internationaux par Truong-Giang PHAM, Sol et Civilisation

Banque Mondiale : rapport sur le développement 2008

appuyé par un entretien avec M. Nadim KHOURI¹, Banque Mondiale

La Banque Mondiale fera paraître en octobre prochain la version finale de son Rapport Mondial sur le Développement. Et cette fois-ci, le sujet porte exclusivement sur l'agriculture et sa contribution au développement. Le fait est assez rare pour qu'il puisse être souligné, car le dernier rapport en date sur ce même sujet remonte à 1982. Dans cette version non définitive mais déjà bien finalisée, nous pouvons d'ores et déjà relever quelques points essentiels, notamment à propos de l'alignement des agricultures mondiales sur l'économie de marché internationalisée, de la mise en évidence de trois « types » d'agricultures mondiales sur la base de critères socio-économiques, et surtout d'une partie contenant des propositions concrètes permettant de recentrer l'agriculture au cœur de la problématique du développement. Après une description complète des évolutions agricoles, de ses enjeux, les rédacteurs du rapport ont mis en évidence une typologie de situation, pour émettre ensuite des propositions adaptées.

Un nouveau monde...

Depuis 25 ans, l'état du monde a très largement évolué tant politiquement que du point de vue des théories du développement. Les affrontements Ouest/Est ne sont plus à l'ordre du jour, les concepts du développement durable ont largement été diffusés dans les instances internationales et nationales, la population urbaine dépasse celle des ruraux et ce pour la première fois de l'histoire de l'humanité². Le développement ne doit plus être seulement économique, il doit en outre être durable.

Dans ce contexte économique mondial dominé par l'ouverture des frontières et l'abaissement des barrières commerciales, de grandes zones de libres échanges se sont créées (ASEAN,

ALENA, etc.), faisant apparaître de façon concomitante des déséquilibres importants entre les populations. Les denrées de base sont parmi celles qui sont les plus échangées, l'agriculture se trouve donc naturellement au cœur des débats sur le développement.



Les nouveaux enjeux du développement

Le besoin de cerner plus précisément les agricultures du monde a poussé la Banque Mondiale à faire émerger trois types d'agricultures selon deux critères : le taux de personnes pauvres dans le milieu rural par rapport au nombre total de personnes pauvres et le niveau de contribution de l'agriculture dans la croissance. Ces critères socio-économiques conduisent à dégager trois grandes régions aux contours parfois très flous : une première zone où l'agriculture est prédominante et concentre aussi la majorité de la population pauvre (Afrique sub-saharienne par exemple), une deuxième zone intermédiaire où l'agriculture n'occupe plus qu'une place secondaire dans le taux de croissance mais où la population pauvre reste massivement rurale (Inde, Chine, les pays de l'Afrique du Nord, etc.). Enfin, la troisième et dernière zone

¹ Spécialiste technique senior, Banque Mondiale, ARD (Agriculture et Développement Rural), Washington

² Fonds des Nations Unies pour la population, Etat de la population mondiale 2007.

concerne les pays où l'agriculture n'occupe plus qu'une place mineure dans le taux de croissance et que la population pauvre est essentiellement urbaine (l'Europe, mais aussi le Brésil et l'Argentine font en autres partie de cette zone).

Les situations étant différentes, les préconisations de la Banque Mondiale le sont tout autant. En effet, si les principaux efforts demandés aux États des régions à forte dominante agricole concernent par exemple l'accès aux marchés et à l'autosuffisance alimentaire, il est au contraire demandé aux États des zones en « transition agricole » de porter leurs efforts tant sur l'agriculture que sur les moyens d'accompagner l'exode rural.

Un quart des investissements de la Banque Mondiale allant dans le développement rural concerne directement l'agriculture. Si l'institution, dans les années à venir, veillera à faire diminuer les aides directes dans l'agriculture des pays développés, la Banque Mondiale pourrait également se démarquer des politiques strictement libérales en misant sur des politiques régionales plus protectrices des économies locales.

Pour aller plus loin le pré-rapport est consultable en anglais sur l'adresse suivante :
<http://econ.worldbank.org>

Perspectives agricoles
de l'OCDE et de la FAO
2007-2016



Dans un rapport conjoint à paraître, la FAO et l'OCDE reviennent sur les perspectives agricoles mondiales pour la période à venir de 2007 à 2016. Les fortes demandes et les tensions sur les prix y sont analysées secteur par secteur (céréales, oléagineux, protéagineux, produits laitiers, sucre, viandes...). Le rapport détaille les évolutions à moyen terme pour les pays de l'OCDE mais aussi pour les plus grands pays producteurs.

FAO : l'aide alimentaire pour la sécurité alimentaire ?

A lors que la population mondiale souffrant d'un manque d'accès à une nourriture suffisante¹ s'élève à 854 millions d'habitants, l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) revient en première partie sur cette question cruciale de l'opportunité de l'aide alimentaire. L'institution soulève les questions les plus essentielles à savoir : l'aide alimentaire crée-t-elle une « dépendance » ? Fragilise-t-elle l'agriculture locale ? Perturbe-t-elle les échanges commerciaux ? Dans un second temps, elle revient sur les variantes de la notion d'urgence (urgence soudaine, urgences à développement lent), elle repense l'action des organismes internationaux dans le cadre de crises complexes et prolongées² à la lumière de crises récentes (Érythrée, Afghanistan, Somalie, Soudan).

Dans un deuxième temps, la FAO entame un examen détaillé en « chiffre et en faits » des principales tendances et lignes de forces de la question. Il s'avère que la population souffrant de sous-alimentation vit majoritairement en Asie Pacifique, concentrant 61% de la population

sous-alimentée contre 32% pour l'Afrique subsaharienne. Pourtant, les progrès constatés dans la région Asie Pacifique sont remarquables car ils ont conduit en 35 ans à la réduction de deux tiers le nombre de personnes souffrant de sous-alimentation. Pendant ce temps l'Afrique, loin de se laisser distancer, a aussi réduit le nombre de personnes sous-alimentées, mais ses efforts ont été contrecarrés par une augmentation significative de la population. Par la suite, la FAO passe en revue, les typologies de populations aidées, les produits livrés, les filières agricoles susceptibles d'être impactées par l'aide alimentaire.

La FAO a eu le mérite de s'attaquer à une question latente en matière de développement mais aussi d'aide alimentaire d'urgence : entraîne-t-elle une situation de dépendance des pays aidés ? Malheureusement, les moyens statistiques considérables qu'elle a mis en œuvre pour tenter de répondre à cette question ont sans doute contribué à vider les deux autres parties de son contenu.

Lien utile <http://www.fao.org>

¹ Les estimations de la sous-alimentation dépendent de deux critères essentiellement : le volume de denrées alimentaires disponibles dans chaque pays et la répartition des aliments découlant d'études sur le revenu. L'essentiel est d'appréhender le nombre de personnes n'ayant pas accès « à une nourriture suffisante pour mener une existence active et vivre en bonne santé ».

² Qui d'ailleurs sont « une forme particulière de situations d'urgence à développement lent », p.69

PUBLICATIONS DE SOL ET CIVILISATION

Cahier n°1 Se réapproprier les territoires, un enjeu de civilisation



préface de Jacques Proulx, président de Solidarité Rurale du Québec

Pourquoi attacher encore de l'importance aux territoires quand les vagues de la mondialisation balayent frontières et repères, et que la mobilité des hommes est devenue un fait de plus en plus partagé ? Aujourd'hui, en effet, les territoires semblent perdre en substance au profit des réseaux et des flux. L'explosion des mondes virtuels, le développement des échanges et des voyages, la fonctionnalisation des lieux (Travail, Loisir, Repos) font que l'homme reconnaît la proximité ou le lointain mais s'ancre de moins en moins dans un territoire. Pour beaucoup, le territoire se limite à un espace nostalgique, à une balise mentale mais perd de sa réalité concrète. Ainsi, entre la proximité du local et le champ de l'action devenu global, le territoire apparaît de moins en moins comme un espace pertinent, une notion dépassée au regard de notre modernité. Pourtant, nous constatons que ces évolutions, finalement assez récentes même si l'origine est ancienne, ne conduisent pas qu'à des progrès. Les modes de vie modernes et l'organisation spatiale qui en découlent ont pu un temps séduire mais il est apparu assez rapidement, au niveau à la fois individuel et collectif, des malaises profonds qui remettent en question ces avancées.

L'objectif de ce cahier est donc de reprendre la question du territoire et de nous interroger sur son intérêt pour l'homme dans le monde moderne qui est le nôtre...

16^{èmes} Assises de Sol et Civilisation

Innover ensemble dans nos territoires

Les ruraux relèvent le défi

Le territoire, espace et ressource de mobilisation et de projet, peut jouer un rôle moteur dans la compétition économique devenue mondiale mais de nombreuses questions restent posées :

- En quoi le milieu rural est-il source de nouvelles valeurs ajoutées ?
- Comment construire des partenariats durables entre des acteurs divers ?
- Quels sont les outils qui permettent une réelle dynamique territoriale ?

Cette intelligence de l'action en commun comme la construction de nouveaux projets économiques territoriaux, de nombreux acteurs la mettent déjà en pratique. Nous présenterons dans ces assises des innovations territoriales qui vont dans ce sens puis nous ouvrirons le débat avec quelques personnalités pour mettre en perspective ces réalisations.



8h30 Accueil des participants

9h00 Ouverture par **Michel LEDRU**, Président de Sol et Civilisation

9h15 Introduction par **Jean-Paul HUCHON**, Président de la région Île-de-France

9h30 **Des élus et porteurs de projets témoignent**

Nouvelles filières territoriales, nouvelles valeurs ajoutées

La Société Coopérative d'Intérêt Collectif « Bois Bocage Energie » dans l'Orne
Thierry AUBIN, maire de Chanu, fondateur de la SCIC B2E

Méthanisation, valorisation des huiles végétales,... les projets agricoles dans le pays du Méné, Centre Bretagne

Jacky AIGNEL, maire de Saint Goueno, Vice-président de la Communauté de communes du Méné
Dominique ROCABOY, agriculteur, membre de l'Association « Méné Initiatives Rurales »

Coopérations élargies entre acteurs, nouveaux services aux entreprises

La gestion partagée en Ségala Limargue

Jean-Yves LANDAS, Président Directeur Général de la SCIC Compétences et Territoire

L'innovation au coeur des territoires ruraux

Le Pôle de compétitivité « Industries et Agro-ressources » de Champagne-Ardennes-Picardie
Bernard MARY, Président du Pôle de compétitivité

11h30 Échanges avec la salle

12h30 Buffet

14h00 **TABLE RONDE : Améliorer la compétitivité des territoires ruraux. Comment innover ensemble ?**

- **Jean-Claude FLAMANT**, Directeur de la Mission d'Animation des Agrobiosciences Midi-Pyrénées
- **André THÉVENOT**, Président du Groupe Monde Rural
- **Gérard PELTRE**, Président du Mouvement Européen de la Ruralité, Président et co-fondateur de l'Association « Ruralité, Environnement et Développement »
- **Marc GASTAMBIDE**, Conseiller Politiques européennes à la DIACT

15h30 Conclusion par **Pierre MÉHAIGNERIE**, ancien Ministre, député-maire de Vitry

Animation par **René CASPAR**, professeur à l'École Supérieure d'Agriculture de PURPAN

Fédération Nationale du Crédit Agricole - 48 rue de la Boétie, Paris 8^e

Frais de participation : 25 euros

Renseignements et réservations auprès de Sol et Civilisation

Tél. 01 44 31 16 61 - Fax 01 44 31 16 74 - E-mail soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61 - Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU
Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD
chargé de mission : Trung-Giang PHAM
Maquette : Corinne EYMOND

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 500 exemplaires.
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN
Crédit photos : FERT